

PRÉFACE de l'éditeur

Au tournant du xviii^e siècle, Louis de Courcillon abbé de Dangeau (1643-1723) fonde la phonologie. Il décrit pour la première fois 33 « sons simples » de la langue française par paires oppositives minimales, découvre l'opposition entre consonnes sourdes et sonores, identifie les liquides, définit /ĩ/, /ã/, /œ/ et /ɛ/ comme des « voyèles nazales », étend le concept de nasales aux consonnes /m/ et /n/, explique pourquoi les graphies « au » (ou « eau »), « eu » et « ou » sont des « voyèles simples ». Il produit sur cette base deux réformes de l'orthographe d'usage. La première, que l'on peut dire « *de dicto* » car jamais appliquée, est inspirée de Port-Royal (v. *infra*). La seconde, que l'on peut dire « *de re* » car effectivement mise en œuvre, consiste à :

- 1° Remplacer les « lettres grecques » par les « lettres latines » équivalentes : *alfabet, gèografie, silabe...* et supprimer « les lettres inutiles » : *ébraïque, ritme, vint* (pour *vingt*)...
- 2° Remplacer le x muet final par s : *jeus, oiseaus, deus, dishuit...*
- 3° Remplacer les consonnes doubles prononcées simples par des consonnes simples : *come, difficulté, ocasion, vilage..., on pouroit...*
- 4° Remplacer *en* (pour noter /ã/) par *an* : *anfant, antier, consantemant...*
- 5° Remplacer *e* ouvert + consonne double par *e* accent grave + consonne simple : *èle, cète, ènemi, lètre, nouvele, voyèle* ; *il jète, ils viènent...* ; et réserver l'accent aigu aux fins de mots : *rèformé...*
- 6° À quoi s'ajoutent la réduction du nombre de traits d'union : *dîje, peutêtre, dishuit...* et le remplacement du *c* cédille par *s* : *les Fransois*.

Cette réforme est à peu de chose près celle que recommande l'association Érofa dont le *Dictionnaire de l'orthographe rationalisée du français*

dirigé par Claude Gruaz est paru en 2018 ; elle attend toujours sa réalisation.

Si je réédite l'édition Ekman des textes grammaticaux de Dangeau, c'est qu'elle est à la fois complète¹ et suffisante pour relancer l'intérêt des chercheurs et des enseignants qui travaillent à la réforme de l'orthographe française. En dehors de Michel Le Guern², de Christophe Rey³ et de Jean-Michel Fournier⁴ qui ont récemment cité, commenté et apprécié ce grammairien (du moins pour ce qui est des auteurs français), il est en effet largement tombé dans l'oubli.

Son nom figure cependant depuis 1998 dans le *Corpus de textes linguistiques fondamentaux* mis en ligne par l'ENS de Lyon qui signale deux copies de ses œuvres grammaticales : les *Opuscules sur la langue française par divers académiciens*, Paris, Brunet, 1754, connue comme l'édition de d'Olivet, repris chez Slatkine Reprints, Genève, 1969, et une édition « Classiques Garnier numérique » en ligne de l'édition Ekman. Mais c'est une erreur de référencer les premiers *Essais de grammaire* de Dangeau (Paris, J.-B. Coignard, 1694) comme copie originale de ses opuscules puisque ceux-ci se sont succédé jusqu'en 1722.

De 1998 lui aussi, le *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, t. 1, *Histoire Épistémologie Langage*, Hors série n° 2, p. 111-276 commet une erreur analogue en confondant trois références : « Dangeau, Abbé Louis de Courcillon de (1694), *Essais de grammaire, contenus en trois lettres, d'un académicien à un autre académicien*, Paris, J.-B. Coignard (*Opuscules sur la grammaire*, rééd. par Manne Ekman, Uppsala, 1927, Almqvist et Wiksells [Slatkine Reprints, Genève, 1969]). » En effet, les *Essais de grammaire* de 1694 comptent 76 pages, les *Opuscules* de l'édition Ekman comptent 152 pages et l'édition fac-similé Slatkine de l'édition de d'Olivet compte 242 pages de Dangeau sur un total de 400 ; ces trois éditions ne peuvent pas être confondues ; en fait, elles ne reproduisent pas tout à fait les mêmes textes.

1. À l'exception des informations qu'il est devenu possible de tirer de la numérisation des textes sans y passer un temps disproportionné par rapport au bénéfice escompté.

2. Michel Le Guern, « Dangeau et les origines de la phonologie française », *Littératures classiques*, t. 12, 1990, *La Voix au XVII^e siècle*, p. 93-100.

3. Christophe Rey, *Analyse et informatisation des articles traitant de l'étude des sons dans le dictionnaire « Grammaire & Littérature » de Nicolas Beauzée et Jean-François Marmontel issu de l'« Encyclopédie Méthodique »*, thèse de doctorat de l'université Aix-Marseille I, 2004 (en ligne). Voir aussi « Une approche historique du concept de "nasalité" », 2008, en ligne (Association Francophone de la Communication Parlée).

4. Jean-Michel Fournier, *Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises*, Lyon, ENS Éditions, 2013 (v. p. 61-62, 174).

X.1209.

ESSAIS
DE
GRAMMAIRE
CONTENUS
EN TROIS LETTRES
D'UN ACADEMICIEN *
A ** M. l'Abbé de Dangeau.*
UN AUTRE ACADEMICIEN.



A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire
ordinaire du Roy, & de l'Académie Française, rue Saint
Jacques, près S. Severin, au Livre d'Or.

948. M. DC. XCIV. *2375*
AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE'.

Page de titre du premier opuscule grammatical de Dangeau, anonyme
(Coignard, 1694, 76 pages, cliché Gallica / BNF)

J'ai découvert Dangeau par hasard en tapant *ortographe* sur un moteur de recherche qui m'a renvoyé sur Gallica à *Sur l'ortographe fransoise*, opuscule anonyme s.l.n.d. de vingt pages reproduit plus loin (p. 19-38) ⁵. Comme je faisais cette recherche pour trouver des illustrations au *Dictionnaire de l'orthographe rationalisée du français* déjà cité, j'ai été saisi par l'émotion : voilà un académicien français qui proposait, entre 1694 et 1722, le même programme de réforme de l'orthographe française que les commissions du ministère de l'Instruction publique, puis de l'Éducation nationale, aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles ! Réforme qui – cela vaut la peine d'être précisé – était déjà largement suivie par la plupart des académiciens de l'époque. Dans sa *Grammaire* de 1709, le R.P. jésuite Claude Buffier (1561-1737) donne la liste des « auteurs de réputation » qui suivent « le nouvel usage » :

d'Ablancourt, Giri, de Cordemoi, Boursaut, Abbé Testu, Abbé de Fénelon, Abbé de Dangeau, Abbé de Choisy, La Bruyère, Dacier, Abbé Fleuri, Perrault, Dubois, La Fontaine, Abbé Bignon, Abbé de Saint-Réal, Marsolier, de Piles, Godeau, Arnaud, Nicole, Lenoble, Duguet, Pascal, Maucroix, Dubois, de Vassé, de Bellegarde, Varillas, Malebranche, Lami, Mabillon, Bayle, Jurieu, Banage, Abadie, Bernard, Dictionnaire de Trévoux, Dictionnaire de Richelet, Dictionnaire de Bauval, Tarteron, Lalemand, Catrou

sans oublier, dit-il, ceux qui « mêlent les deux usages » :

Thomas Corneille, Racine, Despréaux, Fontenelle, Caillère, Campistron, De Sacy, de la Motte, Abbé de Vertot, Raguenet, Madame des Houlières, etc. ⁶

Que s'est-il passé pour que de telles autorités et un tel usage aient été récusés par l'Académie française ? La réponse à cette question tient en peu de mots : les propositions de Dangeau ont été emportées un siècle plus tard par le courant conservateur de la Restauration qui sévit aussi en orthographe – mais c'est une autre histoire.

Toujours est-il qu'à une date comprise entre 1694 et 1722, Dangeau, sous un format anonyme et sans lieu ni date, publie *Sur l'ortographe fransoise*, projet de réforme de l'orthographe à base phonologique. Cette

5. Mon premier projet a été de publier ce seul texte en l'accompagnant d'une biographie et d'une bibliographie de Dangeau et d'un appareil critique renvoyant à sa phonologie : je ne disposais alors que des éditions de d'Olivet et de Jullien, mais rééditer l'édition Ekman, très supérieure, m'a semblé devoir précéder toute autre publication de ou sur Dangeau.

6. Cl. Buffier, *Grammaire française sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs & la pratique plus aisée*, Paris, Le Clerc, Brunet, Leconte et Montalant, 1709 (en ligne sur Gallica), section intitulée « La différente pratique de l'ancienne & de la nouvelle Orthographe », p. 406-416, en particulier p. 409-410 (§ 957).

réforme réalise le programme de Port-Royal fondé sur la biunivocité phonème – graphème. Pour Arnauld et Lancelot ⁷, il faudrait :

1. Que toute figure marquait quelque son: c'est à dire, qu'on n'écriuift rien qui ne se prononçait.
2. Que tout son fust marqué par vne figure: c'est à dire, qu'on ne prononçait rien qui ne fust écrit.
3. Que chaque figure ne marquait qu'un son, ou simple, ou double. Car ce n'est pas contre la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres doubles ⁸, puis qu'elles la facilitent en l'abregeant ;
4. Qu'un mefme son ne fust point marqué par de differentes figures.

Dangeau commence lui aussi *Sur l'ortographe françoise* par quatre principes très voisins de ceux de Port-Royal dont il s'inspire visiblement :

- 1°. Nous avons dans notre Langue Françoise beaucoup plus de sons simples que nous n'avons de caractères pour les signifier. [...] nous avons dans notre langue au moins 33 sons simples, & [...] pour les exprimer [...] nous n'avons que 20 caractères ⁹, au lieu que pour faire quelque chose de régulier & de raisonnable, il faudroit que chaque son simple eût un caractère simple uniquement destiné à le signifier.
- 2°. La même lettre a plusieurs prononciations différentes. [...] le seul caractère E, a dis usages différents dans la vieille orthographe.
- 3°. Le même son est exprimé tantôt par une lettre, tantôt par une autre. [...] le son [...] s [...] est exprimé [...] de huit manières différentes.
- 4°. [...] on emploie dans la vieille orthographe plusieurs lettres qui sont absolument inutiles.

La *nouvelle orthographe* que décrit Dangeau n'a jamais reçu d'application dans la mesure où elle impliquait la création de lettres nouvelles (notamment de nasales copiées sur celles de l'alphabet polonais), ce qui revenait – de façon très peu économique – à donner des réponses grammatologiques à des questions grammaticales. Cependant, *Sur l'ortographe françoise* est écrit dans la graphie réformée qui s'est progressivement diffusée dans le cercle des amis et connaissances de Dangeau jusqu'au sein de l'Académie française où l'abbé est entré en 1682 et où il est considéré comme expert en la matière.

7. Antoine Arnauld et Claude Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Pierre Le Petit, 1660, p. 19 (en ligne sur Gallica).

8. C'est-à-dire rendant deux phonèmes successifs, comme *x* dans *Alexandre*, *Alexis* (*/ks/*) ou dans *examen*, *exil* (*/gz/*).

9. Dangeau compte *u* et *v* pour une lettre, *i* et *j* de même, tient *q* pour inutile à côté de *k* (de même que *c* est concurrencé par *k* et *s*) ; l'*i grec* lui semble superfluoire étant donné *i*, *ii* et *ill* tandis que le *x* peut être remplacé par *ks* ou *gz* ; à cela s'ajoute qu'à l'époque le *w* – « servant à écrire les langues du Nord » – n'est pas compté dans l'alphabet français.

Alors que le projet de réforme radicale qui s'inspirait de Port-Royal (un graphème pour un phonème) échoue, le projet modéré réussit. En effet l'*ortographe novèle* de Dangeau inspirera l'Académie dans son *Dictionnaire* de 1740 piloté par d'Olivet (bien que celui-ci n'ait pas admis les propositions phonographiques de Dangeau)¹⁰ ; c'est à peu de choses près la réforme que préconisera, deux siècles et demi plus tard, le rapport de la deuxième Commission Beslais (1965). Voici les six principales recommandations de ce rapport¹¹. Elles sont toutes présentes chez Dangeau :

1. Simplification des lettres grecques *h, ch, ph, rh, th, y* ;
2. Remplacement du *x* muet final par *s* tant au singulier qu'au pluriel : *pais, faus, heureux, bijoux, jalous...* ;
3. Simplification des consonnes doubles prononcées simples : *doner, rationel, ènemi, interoger, sifler, charette...* ;
4. Alignement des adjectifs et noms en *-ent, -ence* sur ceux en *-ant, -ance*, et des adverbes en *-ement* (on écrira *prudament*) ;
5. Suppression des consonnes et voyelles muettes internes : *sculteur, ognon, sursoir...*¹² ;
6. Normalisation des accents : *évènement...*¹³

Comme on le verra en lisant les notices d'Ekman, toutes les archives manuscrites du Dangeau grammairien ont été détruites après sa mort, ce qui fait que nous n'avons plus d'accès direct à son orthographe réformée personnelle : nous dépendons pour y accéder de ses imprimeurs et ceux-ci n'étaient pas nécessairement fidèles à la copie des textes que Dangeau ou ses copistes leur confiaient : les imprimés de Dangeau contiennent ainsi des formes non réformées qui constituent des écarts non autrement significatifs par rapport à son système : les formes standard présentes dans les lettres, essais et opuscules imprimés de Dangeau sont des coquilles...

10. 6 177 mots changent de graphie en 1740 sur les 17 532 de la 1^{re} édition, soit 35 %.

11. Je cite ce rapport Beslais d'après Renée Honvault-Ducrocq, *L'Orthographe en questions*, Mont-Saint-Aignan, PURH, Dyalang, p. 698-69

12. Compte tenu du système graphique de son époque, Dangeau s'attaque surtout à la suppression du *s* muet central ; il écrit *ètoit, ètoient* pour *estoit, estoient* ; *ètranger* pour *estranger* ; pour ce qui est de *as, es, is, os, us*, il écrit *plâtre, prêtre, dije, ôter, fût*.

13. Dangeau écrit *èlève* et *èlevé, èvènement, lègèreté, suplèmant* ; selon lui, le *e* fermé n'existe qu'*en dernière syllabe*, comme dans *aimé, aimai* et *aimerai*. Comme Dangeau encore, la Commission Beslais envisage aussi de réduire le nombre de traits d'union, *porte-feuille* devenant *portefeuille*.

REFLEXIONS
SUR
LA GRANMAIRE

FRANÇOISE

Par M. L'abbé Dangeau



A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD,
Imprimeur ordinaire du Roy.
MDCCLXVII.
AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ

Page de titre des *Rèflexions sur la granmaire fransoise*, anonyme,
Paris, Coignard, 1717, 152 pages, cliché Gallica / BNF.

Il était dans les habitudes de Dangeau de publier ses travaux sous forme de petits cahiers imprimés qu'il distribuait autour de lui pour les faire commenter ou corriger avant de les réunir en volumes. Voici par exemple l'« Avertissement » placé en tête des *Reflexions sur la granmaire fransoise* de 1717 :

J'ai fait des reflexions sur toutes les parties de la Granmaire Franfoife, voici cèles que j'ai faites sur les parties de Verbes Franfois, je les ai fait imprimer pour les pouvoir comuniquer a mes amis & a quelques curieus. Je ferai fort obligé a ceux qui voudront les lire, & me doner leurs avis, sur lesquels je tâcherai a coriger, ou a éclaircir mes premières pansées, si èles en valent la peine, finon je supprimerai tout l'Ouvrage.

Ekman cite à ce sujet la préface intitulée « Le Libraire au Lecteur » des *Essais de granmaire contenus en trois discours*¹⁴ (Paris, J.-B. Coignard, 1700 ; v. p. XXIX-XXX de l'édition Ekman, p. 67-68 de la pagination continue donnée en bas de page) :

Le petit ouvrage dont je vous done aujourd'hui une nouvèle edition doit en quelque fasson fa naiffance au hazard. L'Academicien qui en est l'auteur, et qui a fait plusieurs reflexions sur la plupart des langues conuës en Europe et sur toutes les parties de la Granmaire fut obligé il y a quelques anées à parler dans l'Academie sur la nature des Lètres. Il tint le Bureau pendant deus ou trois seances, ce qu'il dit parut nouveau à toute l'Affemblée, quelques-uns de ces Messieurs qui l'avoient écouté, aprouverent ce qu'il avoit dit, d'autres ne furent pas de même sentimant, et tous crurent que pour les metre en etat d'en bien juger il falloit qu'il ecrivît ce qu'il venoit de leur dire. Ils l'en prierent, il fit ce qu'ils avoient souhaité, et au bout de quelques jours il leur apporta ce qu'il avoit ecrit; alors ces Messieurs souhaiterent d'en avoir des copies, j'étois present à leur affemblée, je m'ofris à faire faire des copies, on me dona le manuscrit, et j'en fis imprimer deux cents exemplaires. Ces exemplaires aiant été diftribués il ne m'en reste plus pour satiffaire ceus qui m'en demandent, c'est ce qui m'a obligé à faire la nouvèle édition que voici.

Ce que Jullien résume comme suit dans la « Notice historique » de son édition des *Essais de grammaire* de Dangeau (Paris, 1849, p. xii) :

La manière dont [ces textes] ont été publiés a dû contribuer beaucoup, d'une part, à les détruire assez rapidement, de l'autre, à en faire perdre le souvenir. Dangeau nous dit lui-même dans de courts avis, et quelquefois à la fin de ses opuscles, à quelle occasion il les a fait imprimer :

14. À ne pas confondre avec les *Essais de grammaire contenus en trois lettres*, qui datent de 1694, sont donc de six ans antérieures et présentent de nombreuses variantes, v. Ekman p. 155-169 : « Le traité sur les voyelles a eu quatre éditions différentes » (suivi de leur comparaison).

c'est un jour parce que ce qu'il avait dit à l'Académie a paru curieux ou intéressant ; c'est une autre fois parce que quelqu'un qu'il ne nomme même pas lui a demandé un éclaircissement, ou bien que tel ou tel paragraphe n'a pas paru assez expliqué. Dangeau alors prenait la plume ; il écrivait, peut-être sans se relire [...], une dizaine de pages en réponse à ce qui lui était demandé, donnait cela à l'imprimeur et le répandait soit en petites brochures, soit même en feuilles volantes.

Sur l'ortographe fransoise compte ainsi vingt pages en quatre feuilles numérotées de Aj (mention manquante) à Aiiij puis une réclame (le mot *qui*) au bas de la page 16 et un cahier B commençant page 17. En voici les premiers mots :

Pour traiter méthodiquement cète matière on pouroit faire voir 1°. En quoi confifte l'imperfection de l'ortografe dont on se feroit comunément il y a 50 ans ou environ, et dont quelques gens se servent encore, et que je nome vieille ortografe.

À cette *vieille ortographe* ou *ortografe ordinaire*, Dangeau oppose une *ortografe novèle* ou *rèformée*. Il en donne les principes dans des brochures qui constituent l'essentiel de son œuvre grammaticale telle que l'abbé d'Olivet en 1754, Bernard Jullien en 1849, puis Manne Ekman en 1927 les ont réunies – v. *infra*, « Notice bibliographique », p. xxviii-xxxvi (p. 66-74).

En dehors de *Sur l'ortographe fransoise*, Ekman a réuni les brochures et recueils de brochures qui traitent non plus de phonétique ou de phonologie et d'orthographe françaises, mais des essais sur les parties du discours, les verbes et leur conjugaison, les particules et les prépositions.

La saisie numérique que j'ai faite de *Sur l'ortographe fransoise* m'a permis d'identifier 280 formes originales dont la liste donne une idée à la fois qualitative et quantitative de l'orthographe de Dangeau :

abréviation	alfabet	anporter
absolumant	amployer	anrumé
Académie	amprunter	ansamble
acoler	anbarasser	ansanble
acord	anbas	ansuite
acoutumer	anhaut	antandre
acuser	anciène	antier
afaiblir	ancore	antre
afaire	androit	antr'èles
aïant	anfin	antrer
aïés	angager	antretien
aler	angendrer	anviron

aparance	confont	esperer
apartenir	conoître	établir
apèle	consantemant	ètandre
aporter	consone	étant
aprandre	contant	été
aprocher	contanter	ètoient
aranger	convient	étranger
ariver	coriger	eus
assablage	croi	eus-mêmes
assés	curieus	Evêque
atacher	dant	exanple
atandre	défauts	expédiant
atantivemant	déjà	experiance
Atènes	dèja	fasson
audela	dèraisonable	F/fransois
aus	desagrèable	fèminin
ausquels	dèsagrémant	fraper
autremant	dèsinances	fredoner
aventure	desir	fredonés
aveuglémant	deus	gènèral
avoué	difèrance	gènereus
bâillemant	difèrant	girouète
batre	dificile	granmaire
bote	dificulté	granmairien
cèle	diftongue	guère
cèles	dije	hazars
cèrèmonie	dirés	heureus
cète	dîs	home
ceus	distinctemant	imédiatemant
chanbre	doner	imortel
changemant	doucemant	inconvènant
clairemant	éclairés	insupportable
comancemant	écrire	intantionés
comancer	écriture	intimemant
comant	èfectivemant	irregulière
come	ègard	joigniés
comédien	èle-même	lesquèles
comerce	èle	lètre
comun	èles	lon-tems
comunémant	ènemi	marchérent
comunication	esclavone	maternèle
conconbre	espece	maus

mémoire	prènent	seulemant
mèpris	prenés	siance
mètodiquemant	presant	siflante
mètre	presantemant	silabe
momant	prètandre	sistème
mouvemant	Prêtre	soigneus
moyènant	prononsassent	soigneusemant
nation	prononsat	souffrir
nations	prononsoient	soutenuë
naturèle	prononsons	soûtenir
naturèlemant	quèle	souvant
nazale	quiter	souvenés
nécessairemant	raisonable	stile
nécessité	raisonemant	sujète
nègoce	raisoner	suporter
nés	rancontrer	supprimer
nèteté	randre	suspendre
nomer	raport	tampèramant
nouveaus	rèduire	tams
nouvèle	rèformation	tandre
nule	rèformé	tèâtre
obèir	règulier	tèle
objète	remèdier	tèlemant
ocasion	remanbrer	trante
ofanser	rèpondre	triftongue
omètre	ressambler	troisième
ordinairemant	reünir	uniquemant
ortografe	reüssir	variété
Ostrogots	rèüssir	vandredi
pandant	Rin	vérés
perpetuel	rume	vèront
persone	sai	vint-deus
personel	samblable	vint-sis
peutêtre	sans	Visigots
Pirénées	sansible	vois
poura	santir	voulés
pouroit	sauriés	voyèle
prandre	sèparémant	vuë
prècédant	sèparer	
prèmier	septantrionale	

*

Un mot sur Ekman lui-même, Emmanuel August pour l'état civil, romainiste suédois francophone, actif pendant l'Entre-deux-guerres, enseignant au département des langues de l'université d'Uppsala. Son édition commentée de Dangeau constitue sa thèse de doctorat suédoise, présentée en français à la faculté des Lettres d'Uppsala le 7 septembre 1927.

Le thème lui en a été suggéré par Ferdinand Brunot qui a été son directeur de recherche (v. son Avant-propos, p. III). Pour le reste, je n'ai pas trouvé beaucoup d'informations à son sujet¹⁵. Il est né le 22 octobre 1878 à Angered, comté d'Älvsborg (aujourd'hui dans le comté de Göteborg), en Suède ; il a vécu à Kungsholms, paroisse du centre de Stockholm ; il est décédé le 22 décembre 1961 à Danderyd, comté de Stockholm. « Manne » est le diminutif de son premier prénom Emmanuel. Étudiant à Uppsala de 1916 à 1921, il a été président de l'Union étudiante d'Uppsala en 1916-1917 et en 1917-1918, puis lecteur (de suédois) et doctorant à l'université de Paris de 1921 à 1925. Une notice généalogique datée de mai 2009 lui donne pour profession « amanuensis » (assistant) et « lecteur », probablement de français, à Uppsala. Il a épousé Fanny Maria Avellan (1887-1989) à Helsinki le 13 septembre 1913 ; de cette union sont nés deux garçons, Gabriel Wilhelm (1915-2001) et Carl-Emil Ernst (né en 1919). Outre son édition de Dangeau, il a publié à l'Institut suédois de Paris, en 1924, un *Abrégé de grammaire suédoise* de 44 pages.

Marc Arabyan

Pages suivantes : Fac-similé de *Sur l'orthographe française* (Gallica / BNF).

15. Source : Édition de 1933 de *Ven är det. Svensk biografisk handbok*, Stockholm, Norstedts & Söners, 1912-1997 (en ligne, 2017), p. 107.